

# ARCA



**CHAUDIERES MURALES A GAZ**

*INSTALLATION, UTILISATION, MAINTENANCE*

**POCKET 24 N**  
**POCKET 24 F**



**IMPORTANT**

***Le premier allumage de la chaudière et la validation du certificat de garantie doivent être effectués par un technicien dûment qualifié.***

LIB00700P - 2<sup>e</sup> édition - 31/05/2000  
ARF00700P - 1<sup>ère</sup> édition - 01/2001

# IMPORTANT

LE LIVRET D'INSTRUCTION fait partie intégrante du produit et doit être impérativement remis à l'installateur. Lire attentivement les avertissements contenus dans le présent livret car ils fournissent des indications importantes au niveau de la sécurité d'utilisation et d'entretien. Conserver ce livret afin de pouvoir toujours le consulter.

L'installation doit être effectuée, conformément aux normes en vigueur et en respectant les instructions du fabricant, par une personne professionnellement qualifiée.

Par " personne professionnellement qualifiée", il s'entend une personne ayant des compétences techniques dans le secteur des composants et des installations de chauffage et de production d'eau chaude à usage sanitaire, plus particulièrement les services d'assistance autorisés ARCA FRANCE.

Un défaut dans l'installation peut entraîner des dommages sur des personnes, animaux ou objets pour lesquels le fabricant ne saurait être tenu responsable.

Le constructeur ne peut pas être considéré responsable pour éventuels dommages causés par utilisations impropres, erronés et irraisonnables.

Après avoir retiré l'emballage de la chaudière, s'assurer de l'état du contenu.

Avant de raccorder l'appareil, s'assurer que les données fournies par ARCA FRANCE sont compatibles avec l'installation à réaliser dans les limites maximales autorisées.

Au préalable de toute opération d'entretien, de manutention ou de réparation sur l'appareil, couper l'alimentation électrique sur ce dernier.

En cas de panne et / ou de fonctionnement anormal de l'appareil, n'envisager aucune tentative de réparation ou d'intervention directe, mais faire appel à une personne professionnelle compétente.

L'éventuelle intervention de réparation devra être effectuée par un service d'assistance autorisé qui utilisera exclusivement des pièces de remplacement d'origine. Le non-respect des clauses décrites ci-dessus peut compromettre la sécurité d'utilisation de l'appareil.

Pour garantir l'efficacité de l'appareil et pour son fonctionnement correct, il est indispensable de faire effectuer un entretien périodique de ce dernier en se conformant aux instructions fournies par ARCA FRANCE.

Dans le cas où l'appareil devrait être vendu ou transféré chez un utilisateur différent, s'assurer toujours que ce livret accompagne le matériel afin que le nouveau propriétaire ou l'installateur puissent le consulter.

Pour tous les appareils vendus avec des options, il devra être fourni uniquement des pièces d'origine.

Cet appareil devra être destiné exclusivement à l'usage pour lequel il a été conçu, toute autre utilisation aléatoire devra être considérée comme impropre et dangereuse.

Sont exclues toutes responsabilités contractuelles ou extra contractuelles ARCA FRANCE pour des dommages causés suite à des erreurs d'installation et d'utilisation ou par un non-respect des instructions fournies par ARCA FRANCE ou des normes d'installation en vigueur concernant le matériel en objet.

Faire vérifier par un professionnel qualifié que le réseau électrique est compatible avec la puissance demandée par l'appareil.

Pour l'alimentation de la chaudière ne pas utiliser d'adaptateurs, de prises multiples ou de rallonges, le raccordement doit se faire conformément aux normes en vigueur.

L'utilisation d'appareils fonctionnant à énergie électrique oblige le respect de certaines règles fondamentales de sécurité :

- a) ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps mouillée ou à pieds nus.
- b) ne pas tirer sur les câbles électriques.
- c) interdire l'utilisation de la chaudière aux enfants et à toute personne non autorisée.

Le câble de l'alimentation ne doit pas être remplacé par l'utilisateur mais par un professionnel qualifié.

S'assurer que les vidanges de la chaudière soient rattachées à une évacuation. Dans le cas contraire, le fonctionnement des soupapes de sécurité peuvent inonder le local et le constructeur ne pourra être tenu pour responsable.

S'assurer que la tuyauterie ne soit pas utilisée comme prise de terre pour d'autres réseaux électriques ou téléphoniques.

## Contrôler :

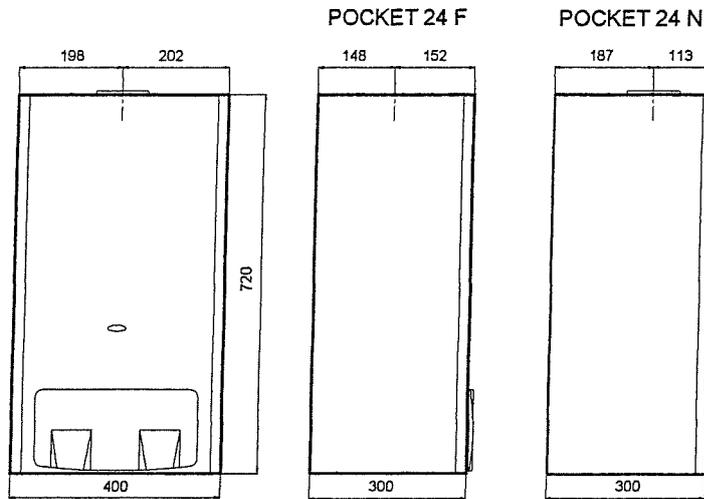
- a) l'étanchéité des raccords et de la tuyauterie d'alimentation en gaz ;
- b) la valeur du débit de gaz en fonction de la puissance demandée par la chaudière ;
- c) que le gaz soit conforme à celui prévu pour la chaudière.
- d) que la pression d'alimentation du gaz corresponde aux valeurs rapportées sur la plaque signalétique ;
- e) que le réseau d'alimentation gaz soit équipé de tous les dispositifs de contrôle et de sécurité prévus par les normes en vigueur.

# SOMMAIRE

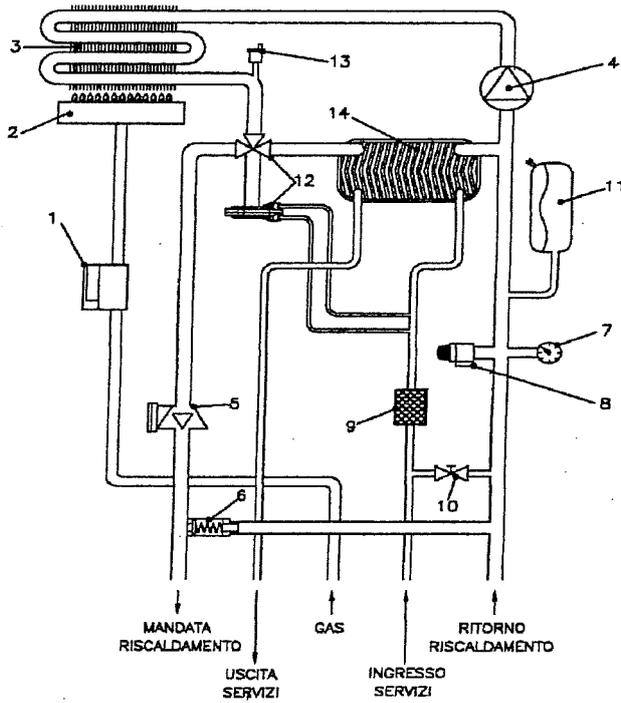
<b>IMPORTANT</b>	<b>2</b>
<b>1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS</b>	<b>4</b>
1.1 Dimensions	4
1.2 Schéma hydraulique	4
1.3 Diagramme Pression Disponible pour l'Installation	4
1.4 POCKET 24 N: Composants	5
1.5 POCKET 24 F: Composants	6
1.6 Caractéristiques techniques	7
1.7 POCKET 24 N: schéma électrique	8
1.8 POCKET 24 F: schéma électrique	9
<b>2. INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR</b>	<b>10</b>
2.1 Evacuation des produits de la combustion: POCKET 24 F	10
2.1.1 Différents type d'évacuations	10
2.1.2 Dimensions des évacuations: POCKET 24 F	11
2.1.2.1 Evacuation à tubes dédoublés Ø 80 mm	11
2.1.2.2 Evacuation à tubes concentriques Ø 60 x 100 mm	11
2.2 Evacuation des produits de la combustion: POCKET 24 N	12
2.2.1 Raccordement à la cheminée	12
2.2.2 Equipement de base	12
2.2.3 Ventilation des locaux	13
2.3 Fixation de la chaudière	13
2.4 Alimentation hydraulique	14
2.5 Alimentation électrique	14
2.6 Alimentation gaz	15
2.7 Réglages: puissance maximale et puissance minimale	16
2.7.1 Réglage puissance maximale	16
2.7.2 Réglage puissance minimale	16
2.8 Réglages: progressivité d'allumage § puissance chauffage	17
2.8.1 Réglages progressivité d'allumage	17
2.8.2 Réglages puissance chauffage	17
2.9 Adaptation à l'utilisation d'autres gaz	18
2.10 Tableau pression injecteurs POCKET 24 N	18
2.10.1 Diagramme Pression gaz - Puissance thermique	18
2.11 Tableau pression injecteurs POCKET 24 F	18
2.11.1 Diagramme Pression gaz - Puissance thermique	18
<b>3. INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN</b>	<b>19</b>
3.1 Données générales	19
3.2 Déblocage du circulateur	19
<b>4. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR</b>	<b>20</b>
4.1 Tableau de commande: Dispositif de réglage et signalisation	20
4.2 Allumage de la chaudière	21
4.3 Fonctionnement ÉTÉ	21
4.4 Fonctionnement HIVER	21
4.5 Auto diagnostic des pannes	21
4.6 Extinction temporaire	21
4.7 Extinction de longue durée	21
4.8 Conseils et notes importantes	21
4.9 Dysfonctionnement	22
4.10 Conditions de garanties	23
<b>5. FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	<b>24</b>

# 1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

## 1.1 DIMENSIONS

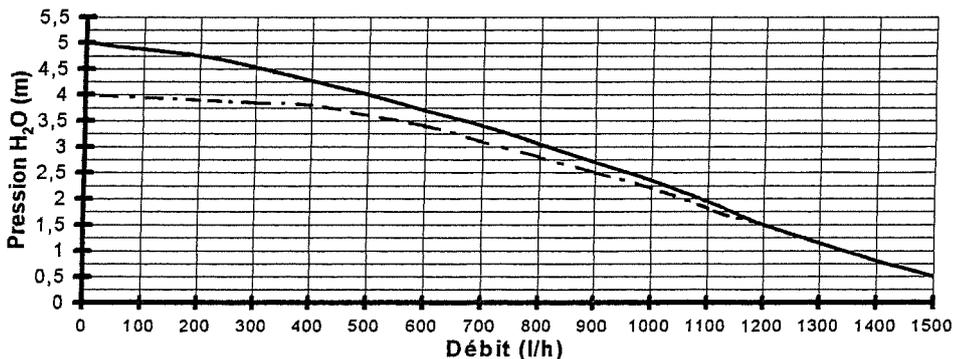


## 1.2 SCHEMA HYDRAULIQUE

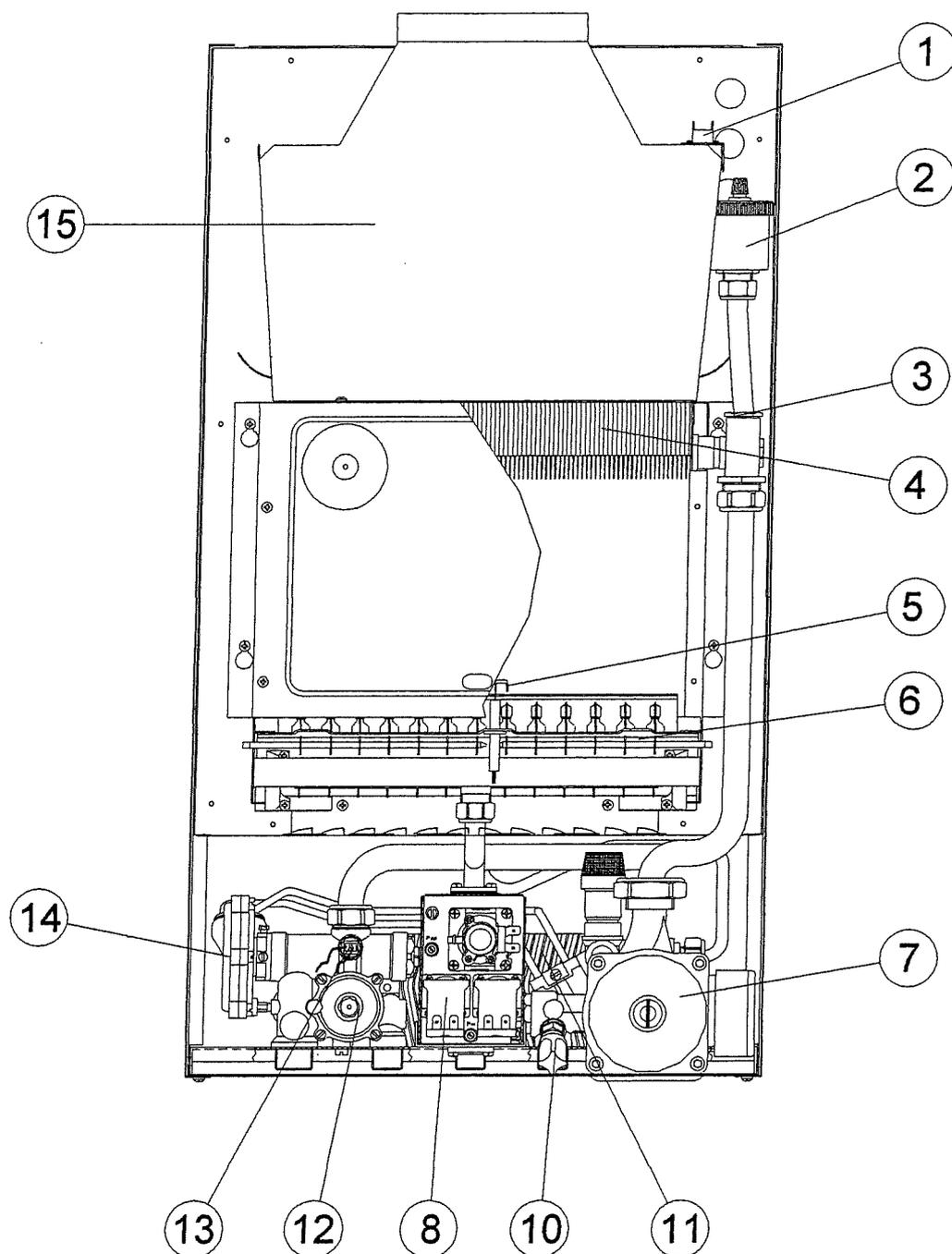


- 1 - Vanne gaz
- 2 - Bruleur
- 3 - Echangeur primaire
- 4 - Circulateur
- 5 - Flussostat
- 6 - By-pass chaudière
- 7 - Manomètre
- 8 - Soupape de sécurité (tarée à 3 bar)
- 9 - Robinet de vidange installation
- 10 - Robinet de remplissage chaudière
- 11 - Vase d'expansion
- 12 - Vanne 3 voies flussostatique
- 13 - Purgeur d'air automatique
- 14 - Echangeur eau chaude sanitaire
- 15 - Filtre

## 1.3 DIAGRAMME PRESSION DISPONIBLE POUR L'INSTALLATION

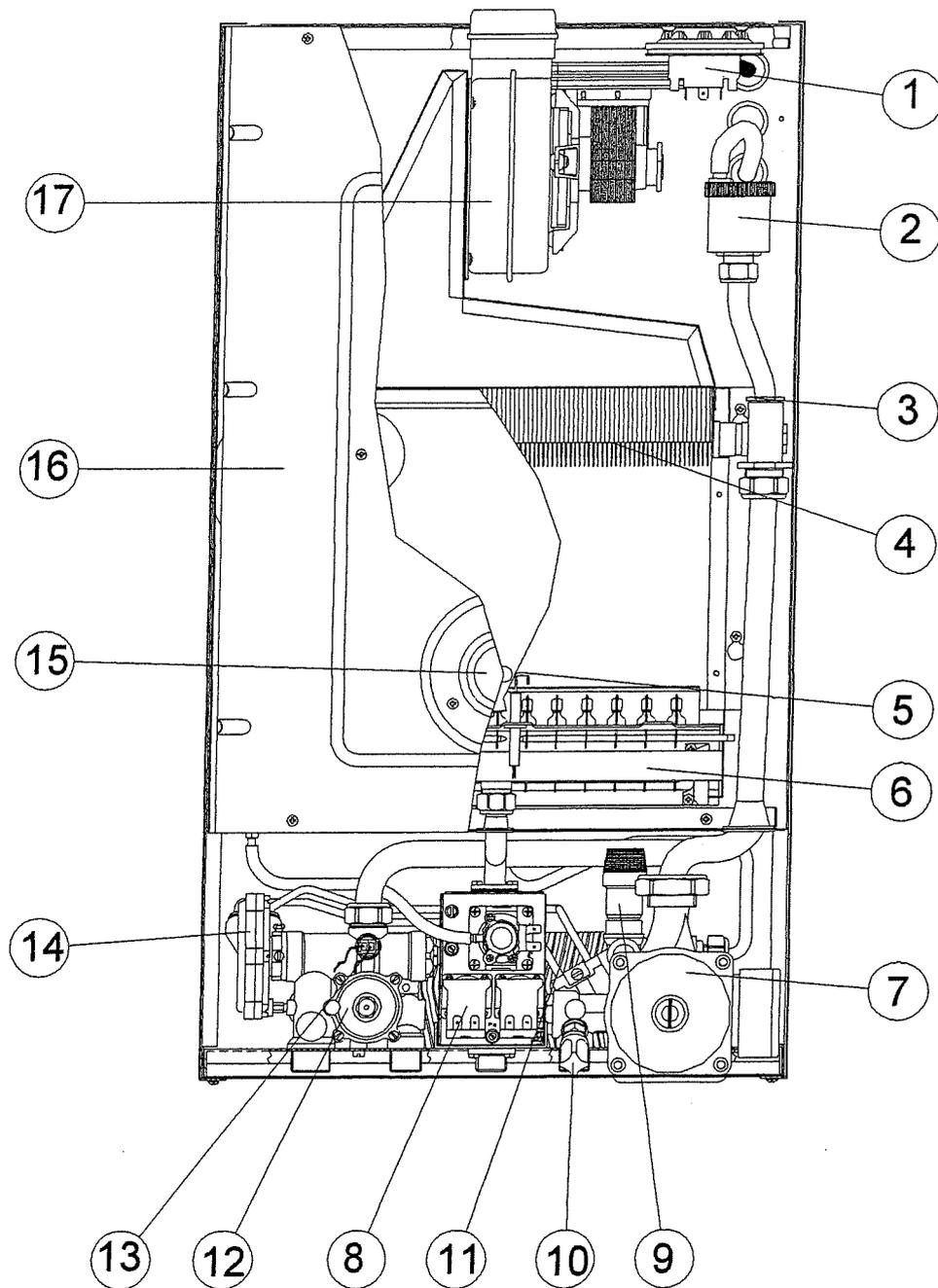


## 1.4 POCKET 24 N: composants



- |  |   |
|--|---|
| 1. Thermostat fumées                       | 9. Soupape de sécurité (3 bar)          |
| 2. Purgeur d'air automatique               | 10. Robinet de remplissage chaudière    |
| 3. Thermostat limiteur de sécurité (105°C) | 11. Echangeur Inox eau chaude sanitaire |
| 4. Echangeur primaire en cuivre            | 12. Flussostat                          |
| 5. Electrode ( allumage § ionisation )     | 13. Sonde de température chauffage      |
| 6. Brûleur                                 | 14. Vanne 3 voies hydraulique           |
| 7. Circulateur                             | 15. Antirefouleur fumées                |
| 8. Vanne gaz                               |   |

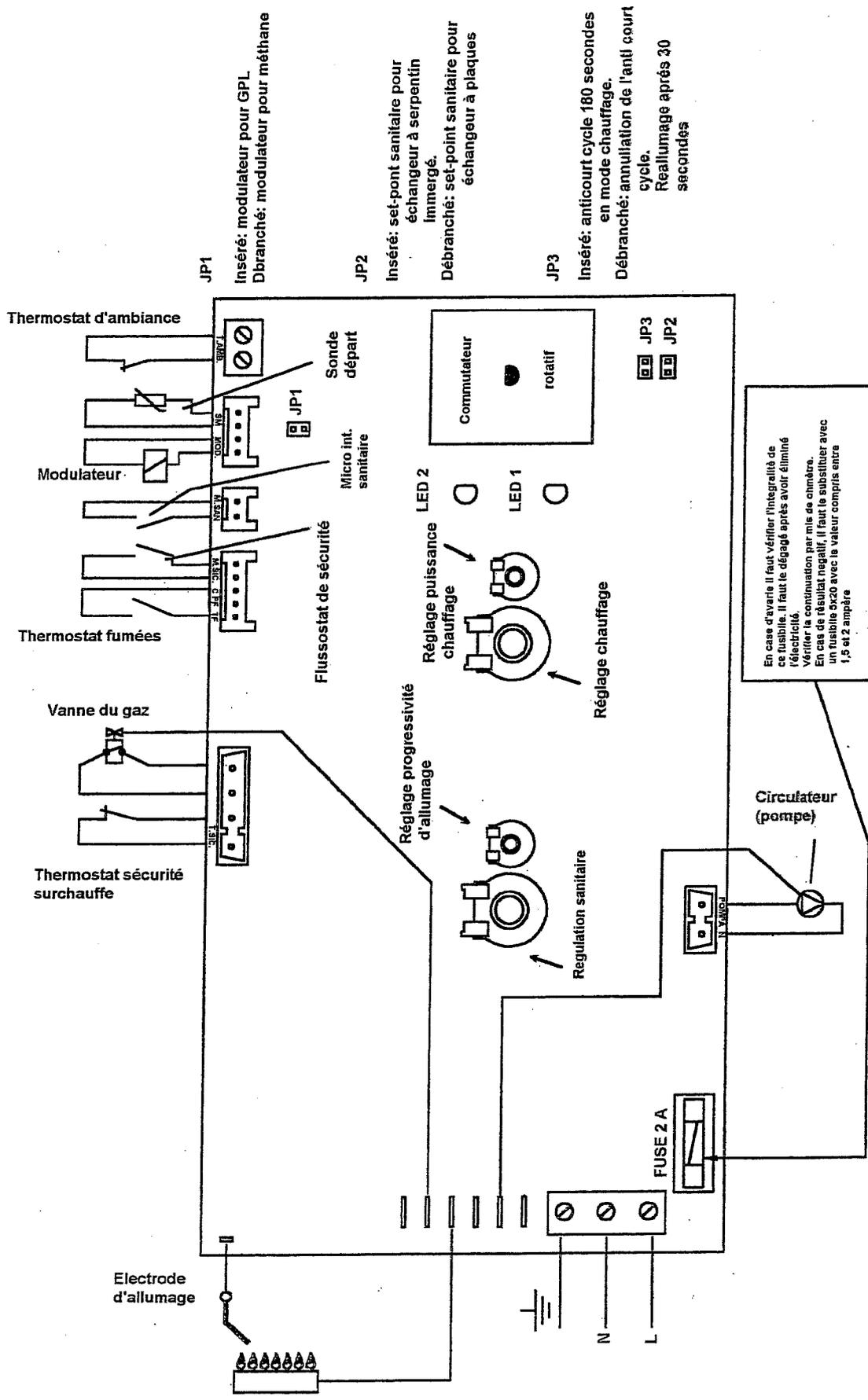
## 1.5 POCKET 24 F: composants



- |  |   |
|--|---|
| 1. Pressostat fumées                       | 10. Robinet de remplissage chaudière    |
| 2. Purgeur d'air automatique               | 11. Echangeur Inox eau chaude sanitaire |
| 3. Thermostat limiteur de sécurité (105°C) | 12. Flussostat                          |
| 4. Echangeur primaire en cuivre            | 13. Sonde température chauffage         |
| 5. Electrode d'allumage & ionisation       | 14. Vanne 3 voies hydraulique           |
| 6. Brûleur                                 | 15. Cèillon d'inspection                |
| 7. Circulateur                             | 16. Chambre étanche                     |
| 8. Vanne gaz                               | 17. Ventilateur                         |
| 9. Soupape de sécurité (3 bar)             |   |

1.6 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES			POCKET (24 kW) N	POCKET (24 kW) F
Type			B11bs	C12-C32-C42-C52
Débit thermique maxi.	kW		27	27
Débit thermique maxi.	kcal/h		23220	23220
Puissance utile	kW		24,7	25,3
Puissance utile	kcal/h		21200	21734
Rendement nominal	%		91,3	93,6
Débit thermique mini.	kW		10,5	10,5
Puissance utile mini.	kW		9,4	9,6
Rendement nominal 30 % Pn	%		89,5	91,8
Débit GAZ à la Pn	Méthane G20 (2E+)	m <sup>3</sup> /h	2,855	2,855
	Méthane G25 (2ELL)	m <sup>3</sup> /h	3,320	3,320
	GPL G30 (3+)	kg/h	2,128	2,128
	GPL G31 (3P)	kg/h	2,096	2,096
Pression de distribution réseau GAZ	Méthane G20 (2E+)	mbar	20	20
	Méthane G25 (2ELL)	mbar	25	25
	GPL G30 (3+)	mbar	28	28
	GPL G31 (3P)	mbar	37	37
Température des fumées	°C		115,3	126,7
CO <sub>2</sub> (G20)	%		6	7,7
Pertes thermiques par les fumées avec le brûleur allumé	%		6,8	6,1
Pertes thermiques par les fumées avec le brûleur éteint	%		0,2	0,2
Pertes thermiques par la jaquette (ΔT=50 °C)	%		1,9	0,3
Débit des fumées	Nm <sup>3</sup> /h		58,7	47,0
<b>CHAUFFAGE</b>				
Température mini	°C		35	35
Température maxi	°C		90	90
Capacité en eau de la chaudière	l		1,2	1,2
Capacité en 'eau du vase d'expansion	l		7	7
Pression de gonflage du vase d'expansion	bar		0,7	0,7
Pression de service mini.	bar		0,4	0,4
Pression de service maxi.	bar		3	3
Capacité d'eau maxi. dans l'installation chauffage	l		150	150
Pression disponible pour l'installation au débit de Q=1000 l/h	mbar		230	230
<b>SANITAIRE</b>				
Température mini	°C		30	30
Température maxi	°C		60	60
Débit spécifique Δt = 25 °C	l/min		14,1	14,5
Débit spécifique Δt = 35 °C	l/min		10,1	10,3
Débit spécifique Δt = 30 °C en 10'	l		117,8	120,7
Débit mini.	l/min		2,5	2,5
Pression maxi	bar		8	8
Pression mini.	bar		0,5	0,5
Volume d'eau dans le vase d'expansion	l		—	—
Alimentation Electrique	V/Hz		230/50	230/50
Puissance électrique absorbée	W		90	120
<b>RACCORDEMENTS</b>				
Départ retour installation	∅		3/4"	3/4"
Entrée-Sortie eau sanitaire	∅		1/2"	1/2"
Gaz	∅		3/4"	3/4"
Hauteur	mm		720	720
Profondeur	mm		300	300
Largeur	mm		400	400
<b>Longueur des tuyaux d'évacuation des fumées</b>				
Coaxial ∅ 60 x 100 mm	m		3	3
Dédoublés ∅ 80 mm	m		16	16
Dédoublés ∅ 60 mm	m		—	—
Poids	Kg		43	43
Protection	IP		44	44
Certification			0068 ★★	0068 ★★★

# 1.7 POCKET 24 N: - SCHEMA ÉLECTRIQUE



**JP1**  
 Inséré: modulateur pour GPL  
 Débranché: modulateur pour méthane

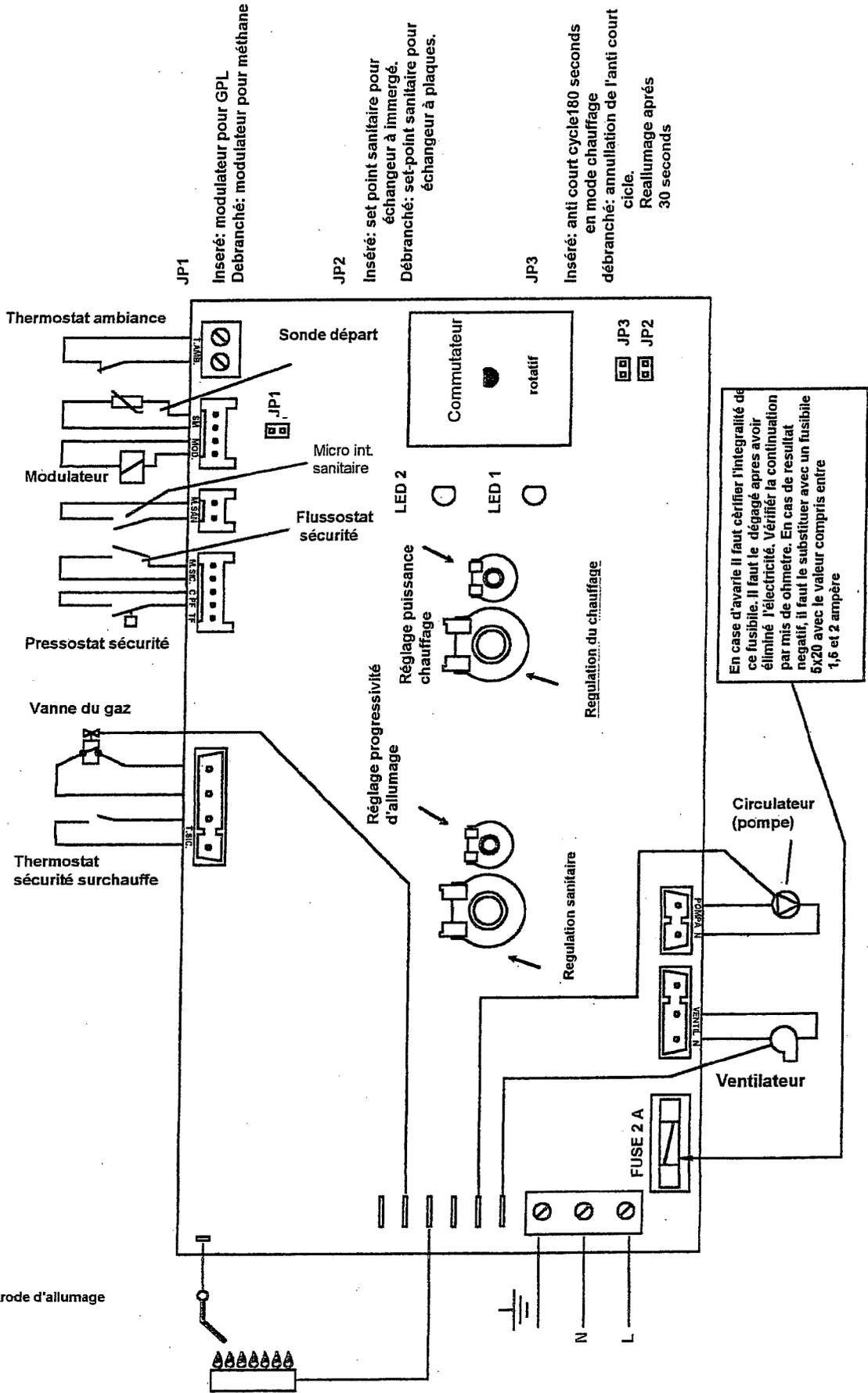
**JP2**  
 Inséré: set-point sanitaire pour échangeur à serpentin immergé.  
 Débranché: set-point sanitaire pour échangeur à plaques

**JP3**  
 Inséré: anticourt cycle 180 secondes en mode chauffage.  
 Débranché: annulation de l'anti court cycle.  
 Reallumage après 30 secondes

En cas d'avis de la panne de l'intégrité de ce fusible, il faut le dégrader après avoir éliminé l'électricité.  
 Vérifier la continuité par mise de ohmmètre.  
 En cas de résultat négatif, il faut le substituer avec un fusible 5x20 avec la valeur comprise entre 1,5 et 2 ampère

# 1.8 POCKET 24 F: - SCHEMA ELECTRIQUE

Electrode d'allumage



## 2. INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

### 2.1 EVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION: POCKET 24 F

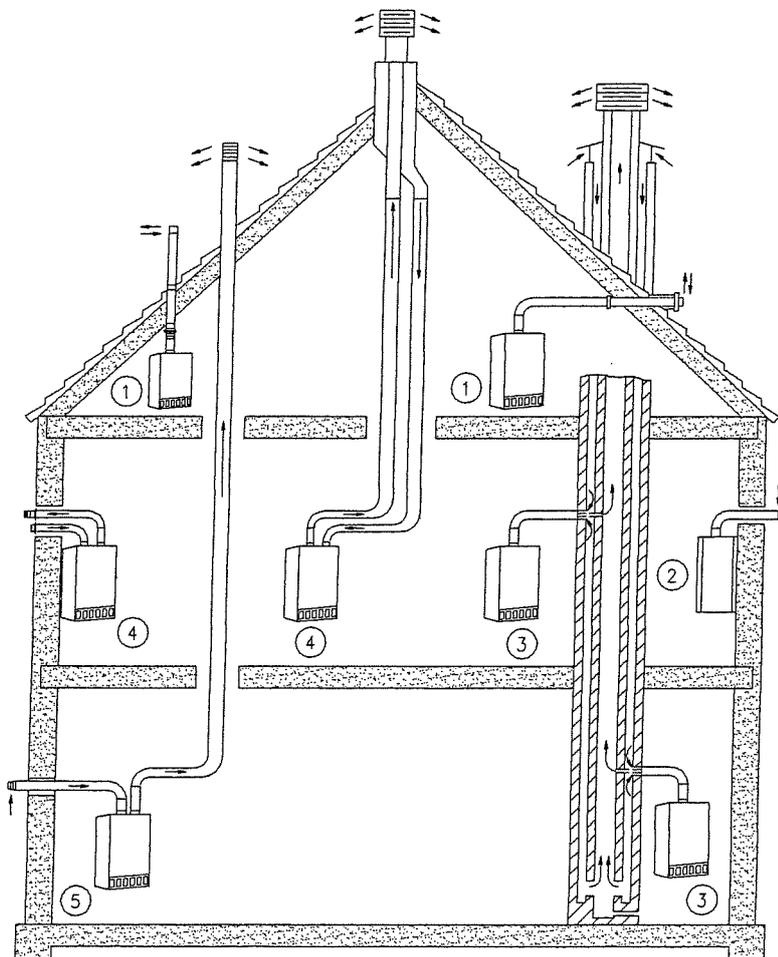
Les chaudières avec chambre de combustion étanche ne requièrent pas de caractéristiques particulières pour le local d'installation.

On conseille de faire attention aux joints d'aspiration / d'évacuation afin d'éviter toutes fuites des produits de la combustion.

Utiliser seulement les accessoires et tubes d'évacuation d'origine.

#### 2.1.1 DIFFERENTS TYPES D'ÉVACUATIONS

1.  *Tubes concentriques / sortie en toiture*
2.  *Tubes concentriques / sortie horizontale sur paroi*
3.  *Tubes concentriques / raccords sur conduits concentriques collectifs*
4.  *Tubes dédoublés à circuits distincts*
5.  *Tubes dédoublés : évacuation verticale toiture, aspiration sur paroi extérieure*



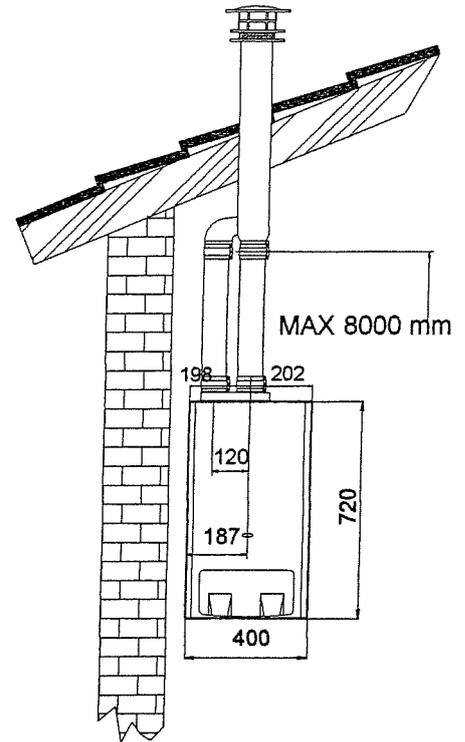
Pour le positionnement des terminaux de ventouse et les distances à respecter vis à vis des ouvertures et ventilations se référer aux normes en vigueur

## 2.1.2 DIMENSIONS DES EVACUATIONS: POCKET 24 F

### 2.1.2.1 EVACUATION A TUBES DEDOUBLES Ø 80 mm

N.B.: La somme de la longueur du tube d'évacuation plus la somme de la longueur du tube d'aspiration ne doit pas dépasser 16 m.  
Pour chaque courbe à 90° ajoutée la longueur maximale possible doit être réduite de 1m

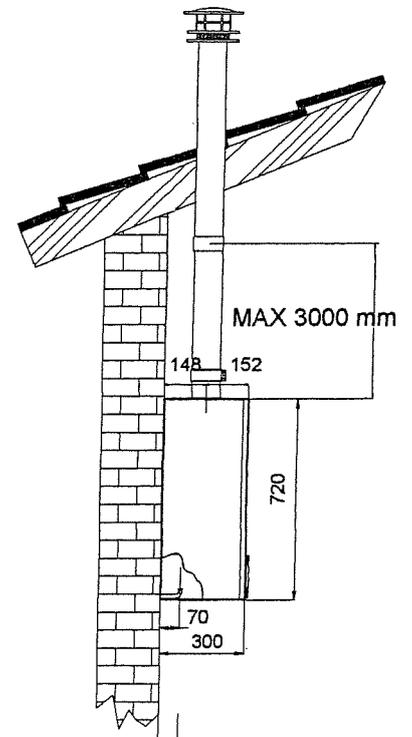
Les tubes d'aspiration et d'évacuation doivent être montés avec une légère pente vers l'extérieur.



### 2.1.2.2 EVACUATION A TUBES CONCENTRIQUES Ø 60 x 100 mm

N.B.: La longueur de la micro ventouse à tubes concentriques peut varier de 0.5m à 3 mètres maximum.  
Pour chaque courbe à 90° ajoutée la longueur maximale possible doit être réduite de m.

Les tubes de ventouse concentrique doivent être montés avec une légère pente vers l'extérieur.



IN LINEA RETTA

MAX 8000

MAX 8000

105 120

198 202

175

720

400

MAX 8000 mm

198

202

120

187

720

400

MAX 3000

198 202

90

720

400

MAX 3000 mm

148

152

70

300

720

## 2.1 ÉVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION : POCKET 24 N

### 2.2.1 RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

Le conduit de cheminée a une importance fondamentale pour le fonctionnement correct de la chaudière. Il doit par conséquent répondre aux critères suivants :

- Etre constitué par un matériau imperméable résistant à la température des fumées et aux condensats formés.
- Etre d'une résistance mécanique suffisante et d'une basse conductibilité thermique.
- Etre le plus vertical possible et avoir une pression statique suffisante pour assurer une efficace et constante évacuation des gaz produits par la combustion.
- Avoir un diamètre jamais inférieur à celui de la buse de la chaudière.
- Dépasser le faîtage du toit d'au moins 0,40 m et n'avoir aucun obstacle à moins de 8 m.
- Un tube vertical de longueur minimale égale à 2 fois le diamètre de la buse doit être placé en sortie de chaudière avant le raccordement dans le conduit de fumées principal. Dans tous les cas, la réalisation du conduit de cheminée doit être conforme au DTU 24.1 "TRAVAUX DE FUMISTERIE" de mai 1976.

### 2.2.2 EQUIPEMENT DE BASE

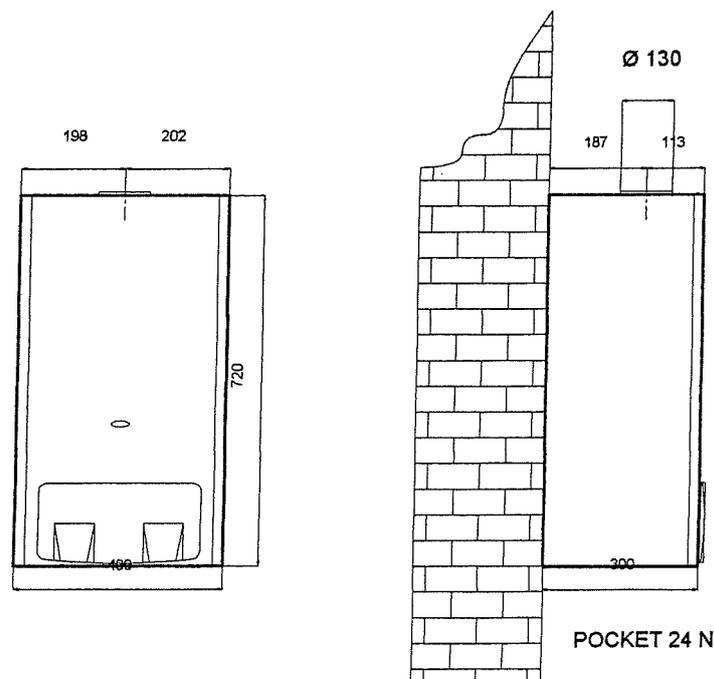
Dans la chaudière est installé un dispositif de sécurité contre le refoulement des produits de combustion dans l'habitation.

Dans le cas de déclenchement de ce dispositif, il faut attendre environ 10 minutes avant d'agir sur le bouton de réarmement manuel (voir détail 1 du Tableau de commande Fig. page 20).

Il est strictement interdit de shunter ou démonter ce dispositif.

Dans le cas de mise en sécurité successives, il est indispensable de faire contrôler le conduit d'évacuation des gaz brûlés par un personnel technique qualifié.

**NB:** Toute responsabilité de **ARCA FRANCE** est exclue pour des dommages causés suite à des erreurs d'installation, d'utilisation, de transformation d'appareil, ou par un non-respect des instructions fournies par **ARCA FRANCE** ou des normes d'installation en vigueur concernant le matériel en objet.



## 2.2.3 VENTILATION DES LOCAUX

La chaudière doit être installée dans un local adapté, conformément aux normes et prescriptions en vigueur et en particulier :

### **CHAUDIERE A TIRAGE FORCE AVEC MICROVENTOUSE**

La chaudière **F** est un appareil dans lequel le circuit de combustion (amenée d'air comburant, chambre de combustion, échangeur, évacuation des produits de la combustion) est étanche par rapport au local dans lequel il est installé.

Cet appareil n'a pas besoin de l'air du local d'installation pour fonctionner et par conséquent ce dernier ne nécessite pas d'aération particulière.

Pour ce qui concerne les systèmes d'aspiration d'air et d'évacuation des fumées, se reporter aux indications ci-après.

### **POSITIONNEMENT DES TERMINAUX DE MICROVENTOUSE**

Position de terminaux	Distance minimale en mm
A - Sous une fenêtre	400
B - Sous une bouche d'aération	600
C - Sous une gouttière	300
D - Sous un balcon	300
E - D'une fenêtre adjacente	400
F - D'une bouche d'aération adjacente	600
G - De tubes d'évacuation verticaux ou horizontaux	600
H - D'un angle de l'édifice	300
I - D'une rentrée de l'édifice	1000
L - Du sol ou d'un autre étage	1800
M - Entre deux terminaux verticaux	1500
N - Entre deux terminaux horizontaux	1000

### **CHAUDIERE A TIRAGE NATUREL RACCORDEE A UN CONDUIT DE CHEMINÉE**

La chaudière modèle **N** est à chambre de combustion ouverte et prévue pour être raccordée à un conduit d'évacuation des produits de la combustion vers l'extérieur du local : l'air comburant est prélevé directement dans l'ambiance dans laquelle l'appareil est installé.

Les locaux d'installation pourront comporter une aération directe (avec une prise d'air directement sur l'extérieur) ou une aération indirecte (avec une prise d'air sur un local contigu) dans la mesure où toutes les conditions énumérées ci-après seront respectées :

#### **Aération directe**

- Le local doit avoir une ouverture correspondant à 6 cm<sup>2</sup> par kW installés et dans tous les cas jamais inférieure à 100 cm<sup>2</sup>.
- L'ouverture devra être pratiquée directement dans un mur donnant sur l'extérieur et être située le plus près possible du sol.
- Elle doit être non obstruable et protégée par une grille qui ne doit pas réduire la section utile de passage d'air.
- Une aération correcte peut être obtenue à partir de plusieurs ouvertures dont la somme des sections équivaut à celle demandée.
- Dans le cas d'impossibilité de réaliser l'ouverture près du sol, il est nécessaire d'augmenter la section de celle-ci d'au moins 50%.
- Si, dans le local, d'autres appareils nécessitent un apport d'air pour fonctionner, la section de l'ouverture devra tenir compte de ce dernier.
- Une cheminée ouverte (âtre, cassette) doit avoir sa propre amenée d'air sinon un appareil de type **N** ne peut pas être installé dans le même local.

#### **Aération indirecte**

Dans le cas où il ne serait pas possible d'effectuer une aération directe du local d'installation, il est possible de recourir à la ventilation indirecte, c'est-à-dire de prélever l'air dans un local contigu au travers d'une ouverture adéquate pratiquée dans la partie basse de la porte. Cette solution est possible seulement si :

- Le local contigu est doté d'une aération directe adéquate (Voir : Aération directe)
- Le local contigu ne doit pas être une chambre à coucher.
- Le local contigu ne doit pas être une partie commune de l'immeuble ou une ambiance avec risque d'incendie (par exemple un dépôt de combustible, un garage, etc..).

## BATIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par une personne professionnellement qualifiée et en conformité avec les normes et les règles de l'art en vigueur décrites ci-dessous :

### ■ Arrête du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leurs dépendances.

■ Norme DTU P 45-204 "Installations de gaz" (anciennement DTU N° 61 - 1 "Installations de gaz d'avril 1982" + additif N° 1 - juillet 1984 + additif modificatif N°3 décembre 1990), en particulier pour les chaudières à tirage naturel raccordées à un conduit de cheminée :

- le volume du local
- les surfaces ouvrant sur l'extérieur
- l'évacuation des produits de combustion

■ Règlement Sanitaire Départemental. Entre autres : La présence, sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pression différentes non contrôlables, répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental - type.

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

■ Norme NF C 15 - 100, pour les raccordements électriques et, en particulier, l'obligation de raccordement à une prise de terre.

## ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment.

■ Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public.

### a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils.

■ Articles GZ: " Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés"

Ensuite, suivant l'usage :

■ Articles CH : "Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire"

### b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc..)

Une installation non conforme aux Normes ci-dessus peut être à l'origine de dommages sur des personnes ou des animaux de compagnie, qui ne sauraient être imputables à la responsabilité d'ARCA France.

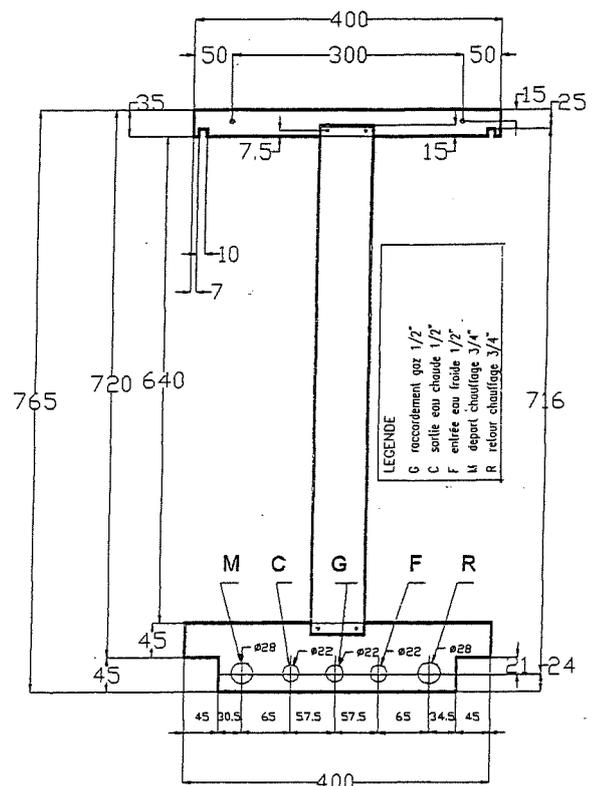
## 2.3 FIXATION DE LA CHAUDIÈRE

Pour l'installation procéder de la manière suivante : En tenant compte des dimensions de la chaudière ( en prévoyant un espace latéral d'environ 5 cm de chaque côté afin de préserver l'accessibilité de la chaudière) positionner le gabarit de raccordement sur la paroi.

- Après avoir percer les 2 trous positionnés sur la barrette supérieure, mettre en place chevilles et crochets de suspension.
- La barrette inférieure du gabarit vous permet de positionner la connexion aux tubulures Départ / Retour chauffage, eau froide, eau chaude sanitaire, alimentation gaz et électrique.
- Cette opération effectuée, il est possible de décrocher le gabarit de positionnement et de le conserver pour un usage ultérieur.
- Le kit robinets permet de réaliser tous les raccordements et d'effectuer les essais d'étanchéité.
- Les crochets de suspension précédemment positionnés, peuvent être employés pour suspendre la chaudière par les trous situés sur la partie postérieure du dossier de l'appareil.

NB : - Pour un raccordement immédiat, ne pas oublier d'enlever tous les bouchons en plastique de protection des tubulures de la chaudière.

Pour un raccordement ultérieur de la chaudière, protéger les différents raccords afin que plâtre et peinture ne puissent compromettre l'étanchéité du raccordement lors du montage de l'appareil.



## 2.4 ALIMENTATION HYDRAULIQUE

Les raccordements hydrauliques doivent être effectués de façon rationnelle en utilisant les raccords prévus sur la chaudière.

Pour le dimensionnement des tuyauteries du circuit chauffage, il est nécessaire de prendre en compte les pertes de charge induites par les radiateurs, les robinets thermostatiques éventuels, les vannes d'arrêt des radiateurs, les vannes de régulation et la configuration propre de l'installation concernée.

Raccorder obligatoirement à l'égout la décharge de la soupape de sécurité du circuit chauffage, déjà montée dans la chaudière. En cas de présence d'eau dans le local par absence de raccordement de la décharge à l'égout, **ARCA FRANCE** décline toute responsabilité.

Le graphique *DIAGRAMME DEBIT / PRESSION DISPONIBLE POUR L'INSTALLATION* détermine les caractéristiques disponibles du circulateur monté d'origine à l'intérieur de la chaudière.

### ATTENTION

Dans les tubes DEPART/RETOUR installation de la chaudière, est installée un dispositif automatique de BY-PASS (soupape différentielle), qui permet de toujours assurer un débit d'eau minimum dans le corps de chauffe, même si par exemple tous les robinets thermostatiques de l'installation sont fermés simultanément. Le réglage de ce dispositif de BY-PASS est fixé à 4 m CE.

### Alimentation eau sanitaire

La chaudière est reliée au réseau par l'intermédiaire du raccord F (Entrée d'eau froide).

Vérifier que la pression d'eau du réseau d'alimentation à l'entrée de la chaudière n'est pas supérieure à la pression de service maximale indiquée sur la plaque signalétique de la chaudière de 1 à 6 bar (si cela est le cas, prévoir un réducteur de pression en amont de la chaudière).

La dureté de l'eau d'alimentation détermine la fréquence du détartrage de l'échangeur ECS. En fonction des caractéristiques propres de l'eau d'alimentation, prévoir la possibilité d'installer un système de traitement d'eau adéquat.

### Remplissage en eau de l'installation

Une fois effectués tous les raccordements hydrauliques, il est possible de procéder au remplissage en eau de l'installation.

L'opération de remplissage doit être effectuée lentement selon le processus suivant :

- ouvrir les vannes de purge des radiateurs et aussi le purgeur automatique de la chaudière.
- ouvrir progressivement les robinets de remplissage en vérifiant le bon fonctionnement du purgeur automatique de la chaudière et de ceux montés, éventuellement, sur l'installation.
- fermer les vannes de purge radiateurs et chaudière dès l'apparition de l'eau.
- sur le manomètre situé en façade du tableau de commandes, contrôler la montée de pression jusqu'à ce qu'elle atteigne la valeur de 1/1.2 bar.
- allumer la chaudière et laisser se réchauffer l'installation pendant un certain temps en répétant les opérations de purge d'air, après avoir arrêté le circulateur, laisser refroidir l'installation et rétablir la pression à 1/1.2 bar.

### Conseils et suggestions pour éviter vibrations et bruits dans l'installation.

- éviter l'utilisation de tuyauterie de diamètres réduits.
- éviter l'utilisation des coudes petit rayon et les réductions de sections importantes.
- un rinçage de l'installation à l'eau chaude est conseillé afin d'éliminer les impuretés de la tuyauterie et des radiateurs (en particulier huile et graisse pouvant endommager le circulateur).

**Dans le cas d'installation de la chaudière dans un local où la température peut descendre au-dessous de 0 °C, il est conseillé de remplir l'installation avec un produit antigel. Utiliser une solution à base de glycol déjà dilué afin d'éviter des mélanges incontrôlés.**

MONOPROPYLENE GLYCOL (%)	POINT DE CONGELATION (°C)
6	0
10	-3
15	-5
20	-7
25	-10
30	-13
40	-21
50	-33

## 2.5 ALIMENTATION ELECTRIQUE

La sécurité dans le fonctionnement électrique de la chaudière ne peut être obtenue que si cette dernière comporte une mise à la terre efficace et que les raccordements électriques soient réalisés conformément aux Normes électriques NF C 15-100.

L'alimentation de la chaudière s'effectue en 230V - 50Hz et cela directement sur une prise de courant ou un boîtier de connexion ( prohiber toute rallonge de câble importante, raccordement sur une multiprise etc.).

Une installation non conforme peut être à l'origine de dommages sur des personnes ou des animaux de compagnie, qui ne sauraient être imputables à la responsabilité d'ARCA France.

Le raccordement d'un thermostat ambience est possible après avoir enlevé le pont sur le terminal du câble T.A., procéder au raccordement du thermostat (ATTENTION: le raccordement du T.A. est connecté à l'alimentation électrique du réseau il faut donc installer des modèles en matière isolante, si le support est métallique, le relier à une ligne de terre efficace).

Le raccordement de la chaudière doit être protégé par un sectionneur bipolaire avec fusible.

**N.B.: respecter la position de la phase et du neutre: Une éventuelle inversion provoque un blocage de la centrale d'allumage. Pour remédier au problème, il suffit de repositionner le neutre et la phase dans la position correcte.**

**N.B. Eviter absolument d'utiliser des tuyauteries de l'installation comme prise de terre électrique ou téléphonique (les tuyauteries ne sont absolument pas conçues à cet effet).**

## 2.6 ALIMENTATION EN GAZ

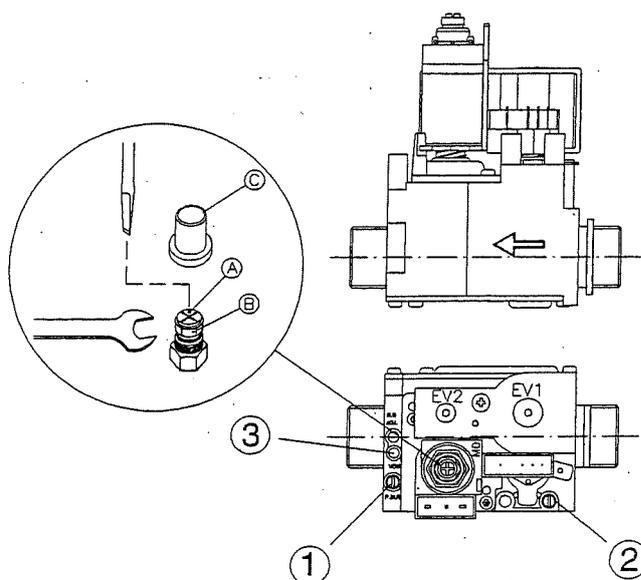
Au préalable de l'installation, nous conseillons d'effectuer un nettoyage interne complet de toutes les tuyauteries d'alimentation en combustible, afin de supprimer les éventuels résidus pouvant compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.

Avant la mise en route de la chaudière, faire vérifier par une personne qualifiée les critères suivants:

- Contrôler l'étanchéité des raccords sur la tuyauterie d'alimentation en gaz.
- Contrôler, avec la chaudière éteinte, qu'il n'y a pas de fuites de gaz.
- Vérifier la valeur du débit de gaz en fonction de la puissance demandée par la chaudière.
- Vérifier que le gaz distribué correspond aux caractéristiques indiquées sur la plaque signalétique de la chaudière.
- Vérifier que la pression d'alimentation du gaz corresponde aux valeurs reportées sur la plaque signalétique.
- Vérifier le dimensionnement correct des tuyauteries d'alimentation en gaz par rapport au débit nécessaire au fonctionnement de la chaudière.

**N.B.: pour un fonctionnement au GPL, l'installation d'un détendeur de pression est absolument obligatoire.**

### 2.6.1 INSTRUCTIONS POUR LE RÉGLAGE



- 1 – Prise de pression au brûleur
- 2 – Prise de pression amont réseau gaz
- 3 – Pression ventilateur ( VENT. )
- A – Vis de réglage pression minimale
- B – Vis de réglage pression maximale
- 6- Capuchon de protection

Pour contrôler les pressions au brûleur, insérer les tubes du manomètre sur les prises de pression de la vanne gaz. ( Voir figure, repères 1 § 2.)

**Nota: pour contrôler la pression et le débit du gaz de réseau sont suffisants pour garantir le fonctionnement correct de l'appareil, il faut effectuer ces contrôle avec le brûleur allumé.**

## 2.7 RÉGLAGES : PUISSANCES MAXIMALE ET MINIMALE

Les chaudières sont fournies déjà réglées et sont appareillées pour fonctionner avec le type de gaz indiqué sur la plaque signalétique.

Contrôler systématiquement la valeur des pressions maximale et minimale, car la pression du gaz distribuée en réseau peut être différente de la pression nominale de référence ayant servi à effectuer les réglages de l'appareil en usine.

Pour contrôler et éventuellement corriger les réglages, procéder de la manière suivante : .

- Insérer un manomètre pour gaz sur les prises de pression.
- Allumer la chaudière en soutirant le débit maximum d'eau chaude sanitaire.
- S'assurer que la bobine modulante est alimentée.

### 2.7.1 RÉGLAGE PUISSANCE MAXIMALE

1. Allumer la chaudière en soutirant le débit maximum d'eau chaude sanitaire.
2. S'assurer que la bobine modulante est alimentée.
3. Enlever le capuchon de protection " C ".
4. Régler la pression maximale en agissant sur l'écrou " B " avec une clé de 10mm, en tournant dans le sens horaire : La pression augmente, dans le sens anti-horaire : La pression diminue.

### 2.7.2 RÉGLAGE PUISSANCE MINIMALE

1. Positionner le commutateur du panneau de commande sur la position "HIVER".
2. Fermer le contact de l'éventuel thermostat d'ambiance.
3. Tourner dans le sens horaire (au maximum) la manette de réglage de la température chauffage.
4. Retirer la manette de réglage de la température chauffage et tourner dans le sens anti-horaire ( au minimum ) le potentiomètre de réglage de la puissance chauffage (Max Risc), situé dessous le trou à gauche du logement de la manette.
5. Bloquer l'écrou " B " et agir sur la vis de couleur rouge avec un tournevis à lame plate de 4mm ( Repère A ) afin d'obtenir les valeurs indiquées dans le tableau, en tournant dans le sens horaire : La pression augmente, dans le sens anti-horaire : La pression diminue.
6. Remettre en place le capuchon de protection " C ".
7. Pour le réglage de la puissance chaudière en mode chauffage, voir page suivante.
8. Soutirer le débit maximum d'eau chaude sanitaire afin de contrôler la pression correspondant à la puissance maximale.

**! NB : Ne pas oublier de refermer les orifices de prise de pression après usage et de vérifier si l'étanchéité est correcte.**

## 2.8 RÉGLAGES : PROGRESSIVITÉ D'ALLUMAGE ET PUISSANCE CHAUFFAGE

### 2.8.1 RÉGLAGE DE LA PROGRESSIVITÉ D'ALLUMAGE

La chaudière est fournie préréglée aux valeurs suivantes :

G.N. = 3,0 mbar

GPL = 8,0 mbar

Dans le cas où il y aurait des problèmes liés à la pression d'allumage (explosions ou difficultés d'allumage à froid), modifier la pression de la progressivité d'allumage en procédant de la manière suivante :

- Ouvrir le robinet d'eau chaude sanitaire au débit maximum et éteindre la chaudière en tournant le sélecteur dans la position " 0 ".
- Retirer du tableau de commande le bouton de réglage de la température eau chaude sanitaire et localiser le potentiomètre (2) situé au-dessous du trou à gauche dans l'emplacement du bouton (voir fig. ).
- Allumer la chaudière avec le sélecteur sur la position " ÉTÉ ".
- Contrôler la pression du gaz au brûleur durant la phase d'allumage. ( la pression d'allumage est maintenue jusqu'au contrôle positif de la ionisation )
- Pour rectifier la valeur de la progressivité d'allumage il est nécessaire d'éteindre la chaudière et avec un tournevis à lame plate de 2 mm, tourner le potentiomètre (2) dans le sens anti-horaire pour diminuer la pression de la progressivité d'allumage, et dans le sens horaire pour l'augmenter.

**ATTENTION:** Le temps utile pour le réglage de la progressivité d'allumage est de  $\pm 5$  sec.. Ensuite la pression aux injecteurs augmentera ou diminuera selon le besoin énergétique. Pour réinitialiser le temps de réglage éteindre puis rallumer la chaudière.

Il est également possible de maintenir le débit d'allumage en inversant temporairement l'alimentation phase / neutre, cette action neutralise le contrôle du courant de ionisation jusqu'à son verrouillage en sécurité (  $\pm 10$  sec.).

**Le réglage effectué rétablir la conformité du raccordement électrique.**

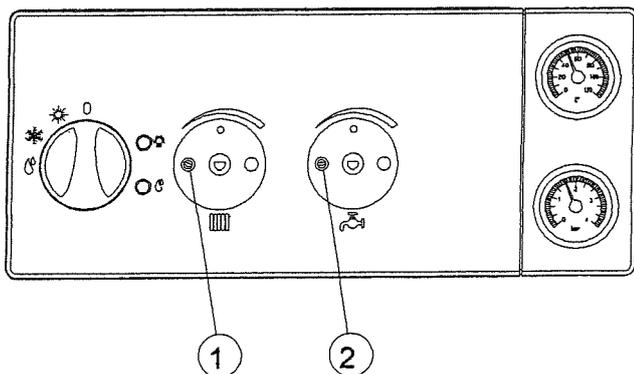
### 2.8.2 RÉGLAGE PUISSANCE CHAUFFAGE

La puissance maximale du chauffage doit être réglée en fonction des besoins de l'installation.

Les valeurs de pression gaz correspondantes aux différentes puissances sont reportées dans le tableau de la page 18 "PRESSION GAZ-PUISSANCE FOURNIE". Pour procéder au réglage de la pression du gaz au brûleur agir comme suit :

- Tourner le sélecteur dans la position Hiver.
- Régler la consigne du thermostat d'ambiance sur une valeur de température supérieure à celle de la pièce où il est installé ou faire un pont afin d'obtenir un signal de demande de température.
- Tourner le bouton de réglage du thermostat de chauffage dans le sens horaire jusqu'à la butée de fin de course.
- Retirer du tableau de commande le bouton de réglage de la température chauffage et localiser le potentiomètre situé au-dessous du bouton dans le trou à gauche dans l'emplacement du bouton.
- Avec un tournevis à lame plate de 2 mm, tourner le potentiomètre dans le sens anti-horaire, pour diminuer la puissance du chauffage, et dans le sens horaire pour l'augmenter.

**N.B.: attendre environ 10 sec. pour constater la stabilisation de la pression du chauffage après la phase d'allumage progressif.**



1) potentiomètre de réglage puissance chauffage

2) potentiomètre de réglage de la progressivité d'allumage

## 2.9 ADAPTATION À L'USAGE DES AUTRES GAZ

La chaudière est conçue pour fonctionner au gaz méthane GN/H & L et aux gaz liquéfiés GPL.

La transformation de la chaudière d'un gaz à un autre nécessite le respect des opérations suivantes :

### Transformation de gaz naturel MÉTHANE à GPL :

- Procéder au remplacement des injecteurs du brûleur en utilisant une clé de 7mm.
- Déplacer le pont JP1 sur la platine électronique de modulation en position GPL (voir sur le schéma électrique).
- Rectifier les réglages des pressions MINIMALES et MAXIMALES selon les instructions indiquées dans les paragraphes précédents.
- Se référer au tableau ci joint pour le diamètre des injecteurs et la pression gaz au brûleur.
- L'opération terminée, sceller les réglages au vernis.

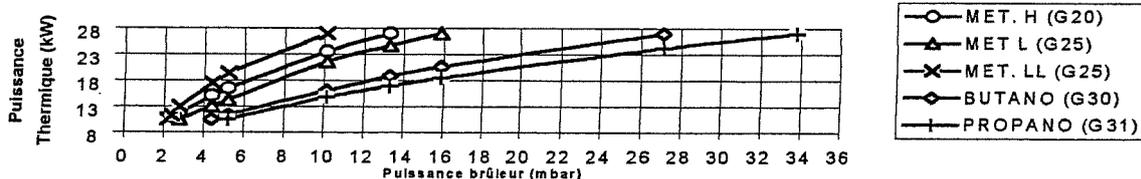
### Transformation de gaz GPL à gaz naturel MÉTHANE :

- Procéder au remplacement des injecteurs du brûleur en utilisant une clé de 7mm.
- Déplacer le pont JP1 sur la platine électronique de modulation en position MÉTHANE (voir sur le schéma électrique).
- Rectifier les réglages des pressions MINIMALES et MAXIMALES selon les instructions indiquées dans les paragraphes précédents.
- Se référer au tableau ci joint pour le diamètre des injecteurs et la pression gaz au brûleur.
- L'opération terminée, sceller les réglages au vernis.

## 2.10 TABLEAU DES PRESSIONS AUX INJECTEURS POCKET 24 N

POCKET 24 N			Injecteurs Brûleur		Diaphragme gaz	Pression Brûleur	
TYPE DE GAZ	P.C.I	Pression réseau	Quantité	Φ	Φ	P. mini = 10,5 kW	P.nom. = 27 kW
	MJ/m3	mbar	n <sup>breo</sup>	mm		mbar	mbar
Méthane G20 (2H+)	34,02	20	13	1,20	5,9	2,4	13,3
Méthane G25 (2H+)	29,25	25	13	1,20	5,9	2,8	15,9
Méthane G25 (2LL)	29,25	20	13	1,40	-----	2,2	10,1
Butane G30	116,09	28/30	13	0,75	-----	4,4	27,1
Propane G31	88	37	13	0,75	-----	5,2	33,8

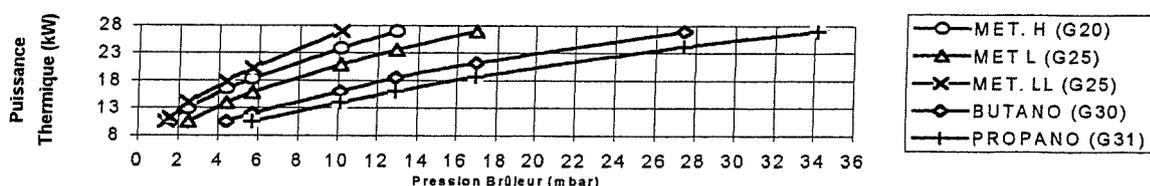
2.10.1 DIAGRAMME PRESSION GAZ - PUISSANCE THERMIQUE



## 2.11 TABLEAU DES PRESSIONS AUX INJECTEURS POCKET 24 F

POCKET 24 F			Injecteurs Brûleur		Diaphragme gaz	Pression Brûleur	
TYPE DE GAZ	P.C.I	Pression réseau	Quantité	Φ	Φ	P. mini = 10,5 kW	P.nom. = 27 kW
	MJ/m3	mbar	n <sup>bre</sup>	mm		mbar	mbar
Méthane G20 (2H+)	34,02	20	13	1,20	5,9	1,6	12,9
Méthane G25 (2H+)	29,25	25	13	1,20	5,9	2,5	16,9
Méthane G25 (2LL)	29,25	20	13	1,40	-----	1,4	10,1
Butane G30	116,09	28/30	13	0,75	-----	4,4	27,4
Propane G31	88	37	13	0,75	-----	5,7	34,1

2.11.1 DIAGRAMME PRESSION GAZ - PUISSANCE THERMIQUE



## 3 INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN

### 3.1 DONNÉES GÉNÉRALES

Toutes les opérations d'installation, d'entretien et de substitution doivent être effectuées dans les règles de l'art par une personne professionnellement qualifiée.

En outre, les opérations d'entretien des chaudières doivent être effectuées selon les prescriptions des normes en vigueur au moins une fois par an et notamment par un centre d' Assistance Technique Agréé **ARCA FRANCE**.

Avant chaque saison hivernale, il est nécessaire de faire contrôler l'appareil par un centre d'Assistance Technique autorisé pour avoir toujours une installation en parfait état de fonctionnement.

En particulier il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :

- \* vérifier et, si nécessaire, procéder au nettoyage de l'échangeur;
- \* vérifier et, si nécessaire, procéder au nettoyage du brûleur;
- \* vérifier et, si nécessaire, rétablir la pression dans le circuit hydraulique;
- \* vérifier l'efficacité du vase d'expansion du réseau chauffage;
- \* vérifier le bon fonctionnement des organes de réglages et de sécurité;
- \* vérifier la propreté et l'état des électrodes d'allumage et ionisation;
- \* contrôler le fonctionnement correct du circulateur;
- \* contrôler qu'il n'y ait pas de fuites dans les différents réseaux (gaz, eau, vidange et fumées);
- \* contrôler la pression du gaz au brûleur;
- \* contrôler le rendement de combustion;
- \* contrôler l'hygiène de combustion (émissions CO, CO<sub>2</sub>, NOX);
- \* dans le cas de remplacement d'un composant de la chaudière il est impératif d'utiliser de pièces de rechange d'origine STEP.

La société ARCA FRANCE décline toutes responsabilités suite à l'installation ou l'utilisation de pièces non d'origine.

***ATTENTION ! L'appareil POCKET 24 N est pourvu d'un thermostat de sécurité contrôlant le bon fonctionnement de la cheminée et qui agira s'il se produit un retour des gaz de combustion dans l'ambiance Ce dispositif ne doit en aucun cas être mis hors service. Les produits de combustion peuvent contenir des gaz toxiques pour l'organisme avec des effets irréversibles, voir mortel***

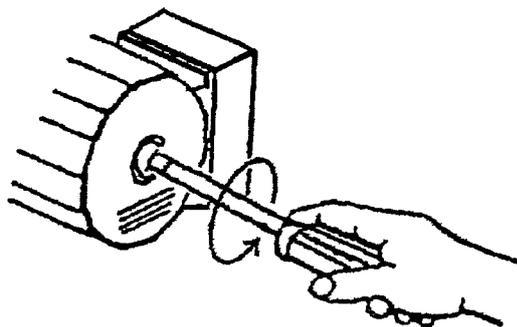
***ATTENTION !***Après toute intervention sur le circuit gaz de la chaudière, il est **IMPERATIF** de contrôler l'étanchéité des différents raccords et joints, afin de s'assurer qu'il ne subsiste aucune fuite de gaz.

### 3.2 DÉBLOCAGE DU CIRCULATEUR

Lorsque la chaudière est neuve ou après une longue période d'inactivité, vérifier avant de mettre en marche, que le circulateur ne soit pas bloqué.

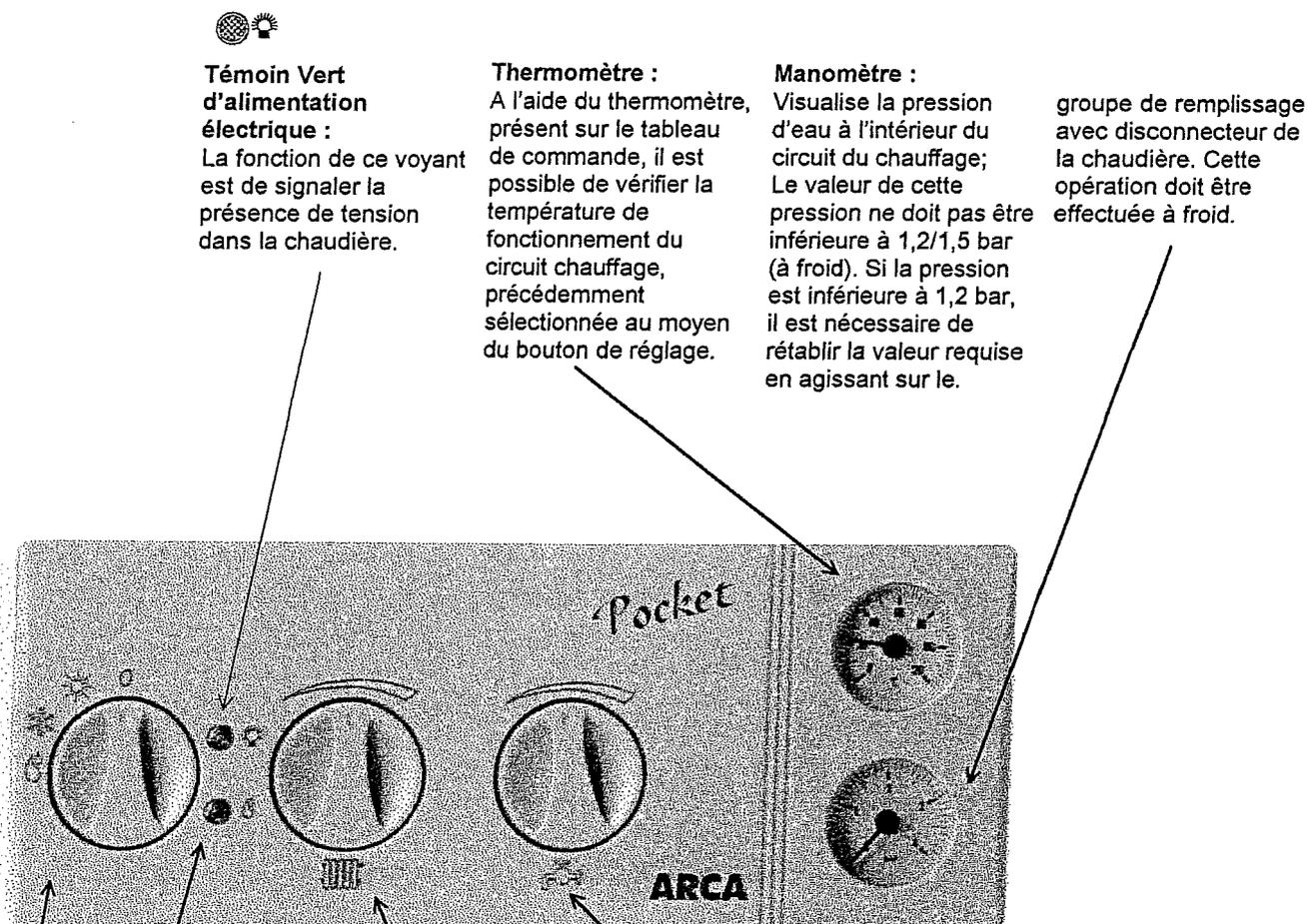
On peut éliminer ce problème de la manière suivante :

- Introduire un tournevis à lame plate dans la fente prévue à cet effet sous la vis de protection située au centre du circulateur.
- Faire tourner manuellement la turbine dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Cette opération terminée remettre en place la vis de protection.
- Vérifier qu'il n'y ait pas de fuite d'eau à ce niveau.



# 4 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

## 4.1 TABLEAU DE COMMANDE: DISPOSITIF DE RÉGLAGE ET SIGNALISATION



 **Témoin Vert d'alimentation électrique :**  
La fonction de ce voyant est de signaler la présence de tension dans la chaudière.

**Thermomètre :**  
A l'aide du thermomètre, présent sur le tableau de commande, il est possible de vérifier la température de fonctionnement du circuit chauffage, précédemment sélectionnée au moyen du bouton de réglage.

**Manomètre :**  
Visualise la pression d'eau à l'intérieur du circuit du chauffage; Le valeur de cette pression ne doit pas être inférieure à 1,2/1,5 bar (à froid). Si la pression est inférieure à 1,2 bar, il est nécessaire de rétablir la valeur requise en agissant sur le.

groupe de remplissage avec disconnecteur de la chaudière. Cette opération doit être effectuée à froid.

 **Témoin de mise en sécurité:**  
La fonction de ce voyant est de signaler l'intervention du dispositif de mise en sécurité du brûleur suite à un manque de gaz ou à l'inversion entre phase et neutre. Après remise en état pour le déblocage, tourner le sélecteur sur la position réarmement.

 **Réglage température chauffage:**  
À l'aide de ce bouton, il est possible de choisir la température du circuit de chauffage:  
- en agissant dans le sens anti-horaire, on obtiendra la valeur la plus basse de la température;  
- en agissant dans le sens horaire on obtiendra la valeur la plus haute de la température

 **Réglage température ECS:**  
La fonction de ce bouton est de fixer la valeur de la température d'utilisation de l'ECS;  
- en agissant dans le sens anti-horaire, on obtiendra la valeur la plus basse de la température;  
- en agissant dans le sens horaire on obtiendra la valeur la plus haute de la température.

### SELECTEUR DU MODE DE FONCTIONNEMENT:

- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <p>0</p> <p><b>Arrêt</b></p> <p>Avec le commutateur dans cette position, la chaudière est hors service.</p> | <p> <b>Été</b></p> <p>Avec le commutateur sur la position Été, la chaudière ne peut fonctionner que pour la production ECS.</p> | <p> <b>Hiver</b></p> <p>Avec le commutateur sur la position Hiver, la chaudière peut fonctionner aussi bien pour la chauffage que pour la production eau chaude sanitaire.</p> | <p> <b>Réarmement</b></p> <p>En agissant sur la position de réarmement, il est possible de réactiver le fonctionnement de la chaudière après l'intervention du dispositif de mise en sécurité de la chaudière.</p> |
|---|--|---|---|

## 4.2 ALLUMAGE DE LA CHAUDIÈRE

Ouvrir le robinet d'arrivée du gaz. Tourner le " sélecteur mode de fonctionnement " (cf. fig. page 20) sur la position ETE ou HIVER: la chaudière s'allumera automatiquement (le voyant de mise sous tension s'allumera sur le tableau de bord).

Dans le cas où l'allumage ne se ferait pas, le voyant de mise en sécurité s'allumera (cf. fig. page 20). Pour le débloquer il est nécessaire de tourner le sélecteur sur la position de réarmement. (cf. fig. page 20).

## 4.3 FONCTIONNEMENT ETE

Tourner le commutateur sur la position ETE (cf. fig. page. 20) positionner le bouton de réglage de la température sanitaire sur la valeur désirée. Dans ce cas, la chaudière fonctionnera uniquement pour la production ECS.

## 4.4 FONCTIONNEMENT HIVER

Tourner le commutateur sur la position HIVER (cf. fig. page. 20) positionner le bouton de réglage de la température sur la valeur désirée. Si vous disposez d'un thermostat d'ambiance, celui-ci maintiendra la température ambiante à la valeur choisie.

N.B.: s'il existe un thermostat d'ambiance, vérifier qu'il soit bien positionné et réglé sur la température de consigne désirée.

## 4.5 AUTO-DIAGNOSTIC DES PANNES

	LED ROUGE	LED VERT
CHAUDIÈRE ÉTEINTE	OFF	OFF
CHAUDIÈRE EN STAND-BY	OFF	ON
BLOCAGE PAR MANQUE D'ALLUMAGE	ON	ON
BLOCAGE PAR SURCHAUFFE, FLAMME PARASITE, ANOMALIE D'ALLUMAGE	CLIGNOTANT	ON
MANQUE D'AIR INTERVENTION DU THERMOSTAT FUMÉES	CLIGNOTANT	CLIGNOTANT
ABSENCE DE CIRCULATION	CLIGNOTANT ALTERNÉ	CLIGNOTANT ALTERNÉ
SONDE INTERROMPUE OU EN COURT CIRCUIT	OFF	CLIGNOTANT

ON = LED allumé fixe  
CLIGNOTANT = LED allumé en mode intermittent  
OFF = LED éteint

## 4.6 EXTINCTION TEMPORAIRE

On obtient l'extinction temporaire en agissant sur un des éléments suivant :

- Sur le thermostat d'ambiance ou chrono thermostat.
- Sur le bouton de réglage du chauffage situé sur le tableau de commande;
- Sur l'interrupteur Marche / Arrêt situé sur la tableau de commande.

## 4.7 EXTINCTION POUR UNE LONGUE DURÉE

Lorsque la chaudière doit restée arrêtée durant une longue période, couper l'alimentation électrique et fermer le robinet d'arrivée du gaz.

## 4.8 CONSEILS ET NOTES IMPORTANTES

La chaudière doit être nettoyée et l'installation contrôlée une fois par an. (Conformément à la réglementation)

Si la chaudière reste inutilisée durant une longue période, débloquer le moteur du circulateur avant de mettre la chaudière sous tension. ( voir § 3.2 page 19 )

Ne jamais intervenir sur le réglage de la vanne gaz. Cette opération ne pouvant être effectuée que par du personnel techniquement qualifié.

Si le voyant de mise en sécurité brûleur situé sur le tableau des commande est allumé, tourner le " sélecteur mode de fonctionnement " en position réarmement.

Si l'incident se répète souvent, appeler le centre d'assistance technique autorisé.

## 3.4 DYSFONCTIONNEMENT

### 1 *La flamme du brûleur principal ne s'allume pas.*

#### Causes

- A) La température de l'eau de la chaudière est supérieure de celle demandée au thermostat de régulation.
- B) Voyant de défaut allumé.
- C) Le robinet du gaz est fermé.
- D) Le bouton du commutateur Marche / Arrêt n'est pas en fonction.
- E) Manque de détection de flamme.
- F) Manque d'étincelles à l'électrode d'allumage.
- G) Présence d'air dans le tuyau gaz.
- H) Le thermostat de sécurité est en coupure.
- I) Il n'y a pas de pression dans le réseau hydraulique.

#### Remèdes

- A) Positionner le thermostat de régulation à une température supérieure.
- B) Réarmer comme indiqué page 20.
- C) Ouvrir le robinet du gaz.
- D) Mettre le bouton du commutateur sur la position Marche.
- E) Répéter l'allumage. Appeler le technicien.
- F) Appeler le technicien.
- G) Répéter l'allumage.
- H) Appeler le technicien.
- I) Ouvrir le robinet de remplissage et rétablir la pression du réseau hydraulique.

### 2 *Allumage détonnant.*

#### Causes

- A) Flamme défectueuse
- B) Débit du gaz insuffisant.
- C) Electrode d'allumage mal positionnée.

#### Remèdes

- A) Appeler le technicien.
- B) Appeler le technicien.
- C) Appeler le technicien.

### 3 *Odeur de gaz.*

#### Causes

- A) Fuite dans le circuit gaz (tuyauterie externe ou interne de la chaudière).

#### Remèdes

- A) Fermer le robinet général du gaz et appeler le technicien.

### 4 *La chaudière produit des condensats.*

#### Causes

- A) La chaudière fonctionne à une température trop basse.

#### Remèdes

- A) Régler le thermostat chaudière à une température supérieure.

### 5 *Radiateurs froids en hiver.*

#### Causes

- A) Le commutateur Eté / Hiver est dans la position Eté.
- B) Le thermostat d'ambiance est défectueux ou réglé à une température trop basse.
- C) Les vannes d'arrêt réseau et / ou les radiateurs sont fermés.
- D) La vanne à trois voies ne fonctionne pas.

#### Remèdes

- A) Positionner le commutateur dans la position Hiver.
- B) Remplacer le thermostat d'ambiance ou le régler à une température supérieure.
- C) Ouvrir les éventuelles vannes du réseau ou des radiateurs.
- D) Appeler le technicien.

### 6 *Basse température de la production d'eau chaude sanitaire*

#### Causes

- A) La température du thermostat sanitaire est réglée trop basse.
- B) Le soutirage d'eau chaude est excessif.
- C) Le réglage du gaz au brûleur est incorrect.

#### Remèdes

- A) Augmenter la température du thermostat sanitaire.
- B) Fermer partiellement le robinet d'ECS.
- C) Appeler le technicien.

## 4.10 CONDITIONS DE GARANTIE

1. L'appareil est garanti pour une durée de 12 mois à compter du premier allumage avec une limite maximale de 18 mois à partir de la date de fabrication figurant sur le bon de garantie. Aucune personne n'est autorisée à modifier les conditions ou à émettre d'autres garanties verbales ou écrites sans l'accord d'ARCA FRANCE  
Cette garantie est portée à 2 ans :
  - Sous condition de mise en service par un Centre d'Assistance Technique Agréé par ARCA FRANCE
2. La garantie couvre tous les éléments & composants de la chaudière et doit couvrir la réparation ou la fourniture gratuite des quelconques pièces présentant un défaut de fabrication. **L'intervention du personnel d'assistance reste à la charge du demandeur qui aura à payer d'éventuels frais de main d'œuvre et / ou de déplacement.**
3. La réparation ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.
4. La garantie ne couvre pas les parties avariées par :
  - Le transport, par manque ;et / ou entretien incorrect, installation non conforme, dysfonctionnement des cheminées, anomalie des réseaux électriques ou hydrauliques, mauvaise qualité du combustible, incapacité d'utiliser, détérioration par du personnel non autorisé et pour toutes causes ne dépendant pas directement d'ARCA FRANCE
  - Les dommages non imputables à la volonté de l'homme tels que : incendie, gel, inondations, risques d'entartrage ou de corrosion par eau chlorée.
5. La garantie est validée sous condition que:
  - a) le premier allumage, et donc la mise en route de l'appareil soient effectués par une assistance technique autorisée ARCA FRANCE.
  - b) que la partie du certificat de garantie dûment complétée et signée a été renvoyée à ARCA FRANCE dans les 15 jours à compter de la date de mise en service.
  - c) l'appareil est installé sur le territoire français en conformité avec les normes DTU en vigueur et aux prescriptions contenues dans le livret d'instruction;
  - d) l'appareil est soumis aux opérations d'entretien par une personne autorisée par ARCA selon les recommandations du livret d'instruction et des normes en vigueur.
6. La garantie est considérée déchué lorsqu'il y a:
  - a) détérioration par un personnel technique non autorisé par ARCA FRANCE.
  - b) une installation ne répondant pas aux normes en vigueur ou non conformes aux prescriptions contenues dans le livret d'instruction.
  - c) cheminées inefficaces.
  - d) réseaux électriques ou hydrauliques ne répondant pas aux normes en vigueur ou non conformes aux prescriptions contenues dans le livret d'instruction.
  - e) utilisation pour une application différente de celles indiquées sur le livret d'instruction ou pour toute utilisation différente de celles pour laquelle la chaudière est destinée;
  - f) impossibilité pour l'utilisateur de présenter au personnel autorisé la copie dûment complétée et validée du certificat de garantie.
7. La société ARCA FRANCE répond selon la loi, des dommages causés aux personnes, animaux ou biens, par défaut de construction de ses appareils, en tenant compte des conditions développées dans les paragraphes 5 et 6. Dans tous les cas cette garantie s'exercera sans indemnités d'aucune sorte pour main d'œuvre de démontage, remontage, immobilisation, frais de transport ou prise en charge.
8. Le certificat de bon fonctionnement concerne exclusivement la chaudière.  
Toutes responsabilités pour des problèmes causés par une installation ne répondant pas aux normes en vigueur ou non conformes aux prescriptions contenues dans le livret d'instruction ne sont pas imputables au Centre d'Assistance Technique d'ARCA FRANCE.
9. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de LYON ( 69 ) sera seul compétent, quel que soit le lieu, la cause ou le genre de litige.